



Organisation
du Monde du Travail
**Thérapie
Complémentaire**

Exigences relatives au recrutement de clients et clientes pour la partie pratique de l'examen professionnel supérieur (EPS)

En tant que candidat ou candidate à l'examen professionnel supérieur (EPS) des thérapeutes complémentaires, vous vous engagez à recruter une personne majeure qui se rendra disponible à Thoune pour la **partie pratique de l'examen en tant que client ou cliente**.

Cette personne participera à un premier entretien et une anamnèse avec perspectives thérapeutiques le jour de votre examen. Elle sera attribuée à un autre candidat ou une autre candidate. Des exceptions ne sont possibles que si l'attribution n'est pas possible autrement, par exemple pour des raisons linguistiques.

Le client ou la cliente doit présenter un trouble de la santé afin de créer une situation thérapeutique aussi réaliste que possible. Veuillez toutefois ne pas choisir de personnes ayant des antécédents médicaux trop complexes ou très étendus, car le temps imparti pour l'examen est limité.

De plus, les personnes que vous sollicitez ne doivent être ni des collègues de travail, ni des personnes en formation pour devenir thérapeutes complémentaires.

Veuillez informer les personnes sollicitées qu'elles doivent prévoir une **présence totale d'environ 90 minutes** le jour de l'examen. L'examen lui-même dure 35 minutes.

Pour orienter les personnes sollicitées, vous disposez du document « **Informations pour les clients et clientes de l'examen professionnel supérieur** ». Veuillez transmettre ce document aux personnes que vous avez sollicitées dès que vous le recevrez (environ trois mois avant l'examen). À ce stade, seule la semaine d'examen est connue, mais pas encore le jour exact.

Annonce du jour et de l'heure de l'examen

La date et l'heure définitives de l'examen vous seront communiquées avec la convocation **six semaines avant l'examen**. À ce moment-là, vous pourrez informer le client ou la cliente de la date exacte et lui indiquer qu'il ou qu'elle peut s'inscrire au plus tard à la date indiquée via un **formulaire en ligne sur le site web de l'OrTra TC**.

La communication avec la personne qui se présente comme client ou cliente se fait exclusivement par votre intermédiaire.

Pour toute question, le secrétariat des examens de l'OrTra TC se tient à votre disposition à l'adresse : hfp@oda-kt.ch.

Commission d'examen OrTra TC
01.02.2026